



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 29 octobre 2024 à 14h00

Procès-Verbal N°677

Président : Michel Vachetta

Présents : Michel Vachetta, Daniel Guillard, Claude Maugiron, Annie Brault, Gérard Bouat, Gilbert Répélin, Dan Marchal.

Excusés : Patrice Gallin, Daniel Hugot, Bernard Buosi

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2024/2025, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laura foot».

Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la Catégorie, la poule, l'horaire et **le numéro** du match.

RAPPEL

Modalités de modification de l'horaire des rencontres :

L'horaire officiel peut être modifié selon les modalités suivantes :

Pendant la période verte : Jusqu'à 9 jours avant le match (pour le samedi) et 10 jours (pour le dimanche) c'est-à-dire le jeudi 23h59 de la semaine N-1, par le biais de foot-clubs, l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 33 (seniors) et 8-3 (Jeunes).

Le club adverse doit obligatoirement valider la demande.

Pendant la période orange : A compter du vendredi 0h00 et jusqu'au mardi 12h00, par l'envoi, de la part des deux clubs, d'un mail de modification d'horaire à la Commission Sportive.

Pendant la période rouge : La semaine du match, à partir du mardi 12h00 sur décision de la Commission Sportive au vu d'un motif sérieux et motivé.

U 10-U11

Un premier bloc de 4 plateaux dont la journée d'accueil a été joué.

L'analyse de ces 4 premières journées de plateau ont permis quelques réajustements, soit à la demande des clubs, soit pour l'équilibre des divers secteurs.

Les plateaux de la seconde partie de cette première phase sont consultables sur le site du District ; les prochains plateaux à venir auront lieu le Samedi 9 Novembre.

Rappels de certaines règles fédérales :

- Temps de jeu équivalent pour tous les joueurs d'une équipe :
- **Planning du plateau :**
 - o L'équipe recevante dispute le 1^{er} et le 3^{ème} match.
 - o Arbitrage des rencontres par la 3^{ème} équipe.
 - o Les éducateurs et les joueurs remplaçants des deux équipes doivent être sur le même coté du terrain.

U 13

Championnat 2° Phase : Les poules des 4 divisions ont été composées ce jour et le calendrier de toutes ces poules devrait être consultable sur le site cette fin de semaine.

Les 8 équipes disputant la poule critérium sont : GF 38, Seyssins, Saint Martin d'Hères 2, La Côte St André, Bourgoin, Charvieu, MOS 3R, Echirolles.

Pour information Bourgoin 2 et GF 38 2, ayant terminé 1° de leur poule, il a été nécessaire de retenir deux autres équipes ayant terminé à la seconde place de leur poule. Par application du règlement des championnats de jeunes, article 14-2, alinéa 1 (équipe à égalité avec le dernier accédant) les équipes de MOS 3R et Echirolles sont retenues pour cette poule critérium.

U 15

Club de POISAT D3 Poule G : Le problème informatique est résolu à partir du mardi 22 octobre 2024.

Les clubs de la poule G doivent utiliser la FMI pour les rencontres à venir.

Le match SAINT HILAIRE DU TOUVET/ PAYS D'ALLEVARD est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

U 17

D1 :

Matches reprogrammés au SAMEDI 02 NOVEMBRE 24

LCA FOOT / SAINT MARTIN D'HERES

EYBENS 2 / RACHAIS

GIERES 1 / TOUR SAINT CLAIR

SUD ISERE / GVHD 1

LCA FOOT / SEYSSINS 2 est reprogrammé au samedi 25 janvier 2025.

D2 :

Poule A :

SAINT GEORGES DE COMMIERS / MANIVAL1, est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

Poule B :

FC2A 1 / VALLEE DE LA GRESSE, est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

Poule D :

BOURGOIN 2 / MURETTE, est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

U17 D3 :

Poule F :

Le match NIVOLAS / SAINT JOSEPH DE RIVIERE est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

Poule I :

Le match ESTRABLIN / ENTENTE COLLINES BEAUREPAIRE est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

POULES B et C

Les poules B et C des U17 D3, du fait du forfait général d'une équipe se retrouvent avec 5 équipes, ce qui génère qu'à chaque rencontre, une équipe se retrouve exempte. D'autre part, il s'avère que deux clubs ont sollicité la commission sportive pour rajouter une équipe supplémentaire.

Afin que ces deux clubs ne laissent pas des joueurs sans match avant le mois de Février (début de la seconde phase), la commission sportive programme des matchs entre ces deux clubs et les équipes exemptes, sans pour autant que **les résultats de ces matchs**

soient pris en compte pour le classement final des deux poules B et C en fin de première phase.

Les clubs de ces deux poules B et C ainsi que les deux clubs demandeurs ont reçu sur leur messagerie un courrier donnant des précisions ainsi que le calendrier des matchs à jouer.

U 20

D1 et D2 : Afin de pouvoir reprogrammer des matchs en retard dans cette catégorie, la commission est dans l'obligation de reporter la dernière journée de cette 1° phase au 9 Novembre.

De ce fait, le 1° tour de coupe est programmé au 16 Novembre.

U20 D1 : Versoud / Eybens 2 est reprogrammé au 2 Novembre.

U20 D2 : Vallée du Guiers / LCA FOOT du 21/09/24 à jouer le 02 Novembre.

LCA FOOT / CORBELIN DU 05 Octobre à jouer en semaine après accord des deux clubs

2° Phase : Pour cette phase, la D1 sera composée de 10 clubs avec les deux premiers des 3 poules de la D1 1° phase et des équipes terminant à la 1° place des 4 poules de D2.

La D2 comprendra les équipes ayant terminé à la 3° et 4° place de D1, 1° phase et des équipes ayant terminé 2°, 3° et 4° des 4 poules de D2 1° phase, soit 18 équipes réparties en 2 poules de 9 équipes

SENIORS

D1

SASSENAGE / PAYS VOIRONNAIS du 29 Septembre 24 reporté au 17 NOVEMBRE 24.

D2

Poule A :

USVO GRENOBLE / LA MURETTE 2 du 29 Septembre reporté au 17 NOVEMBRE 24.

D3

Poule C :

UNIFOOT / ECBF DU 08 Septembre 24 reporté au 17 NOVEMBRE 2024.

VETERANS

Comme toutes les années les feuilles de matchs et les résultats des matchs de coupes ne sont pas tous parvenus à la commission.

On ne vous demande pas grand-chose, faites un effort SVP.

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT